

Communiqué de Presse

Conduisons nos vaches à l'abattoir et le climat sera sauvé !

Ce raccourci qui peut prêter à sourire traduit bien une nouvelle pensée de nos dirigeants, au moins celle de la Cour des comptes qui préconise dans son rapport du 22 mai 2023 de « *définir et rendre publique une stratégie de réduction de la population bovine* » afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans les prochaines années. L'instance financière y observe que le « *bilan de l'élevage bovin pour le climat est défavorable* », et rappelle que l'élevage est responsable en France de 11,8 % des émissions d'équivalents de dioxyde de carbone (CO₂), valeur qui est comparable aux émissions du résidentiel. La Cour précise que le ministère de l'Agriculture lui a communiqué « *ses hypothèses sur l'évolution du cheptel bovin* » qui pourrait passer de 17 millions aujourd'hui à 15 millions de têtes en 2035 et 13,5 millions en 2050. Elle note que cette évolution se ferait naturellement et ne nuirait pas à la souveraineté alimentaire du pays si les consommateurs se limitent à 500g de viande rouge par semaine comme le recommandent les autorités de santé.

Nous voulons porter à la connaissance des médias que la bibliographie scientifique est riche en articles démontrant qu'une telle allégation contre l'élevage bovin est trop simpliste pour être exacte. S'il est incontestable que les ruminants rejettent du méthane au cours de la digestion ruminale, et que ce gaz est 28 fois plus actif sur le réchauffement global que le CO₂, il faut préciser que leur bilan carboné est totalement tributaire de leur mode d'élevage.

Lorsque les bovins sont « élevés à l'herbe », la prairie compense ces émissions par sa capacité à stocker du carbone dans son sol, et sous les haies et les arbres qui l'entourent. Ainsi, une prairie permanente retient environ 85 tonnes de carbone/ha dans les 30 premiers centimètres de son sol¹ et le pâturage permet d'accumuler en plus jusqu'à 2 tonnes/ha/an². L'importance des sols végétalisés comme puits de carbone a bien été rappelée par la COP 21 qui s'est tenue à Paris en 2015. En effet, la conférence mondiale a indiqué dans ses conclusions qu'une augmentation annuelle de 4 p 1 000 de la quantité de carbone des sols³ permettrait de stopper l'augmentation actuelle de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère qui est responsable du changement climatique. On peut également souligner que ce mode d'élevage est très économe en intrants (peu ou pas d'engrais, pas de pesticides), que les prairies sont un espace réel de biodiversité pour la flore et la faune, qu'en l'absence d'herbivores les prairies deviendraient des friches et le territoire rural serait défigurés. On sait aussi que les parcours en pelouses d'altitude, landes ou sous-bois permettent de valoriser des milieux difficiles, et qu'ils sont exploités pour entretenir les garrigues et servir de coupe-feu dans les régions méditerranéennes

A l'opposé, les bovins conduits en élevage intensif qui « ne connaissent pas la couleur de l'herbe » et dont aucun aliment n'est produit sur la ferme, ont un bilan net des émissions de gaz à effet de serre très négatif. Ils cumulent à la fois les émissions directes de gaz à effet de serre des animaux et celles dues à la production d'aliments qui sont exclusivement issus de cultures (ensilage de maïs, grains de céréales, etc.) et de traitements industriels des ingrédients (tourteaux protéiques, mise en pellets des aliments, additifs divers), ainsi que leurs transports souvent distants de la ferme (cas du soja importé d'Amérique du Nord et du Sud), alors que ce mode d'élevage n'induit aucune compensation.

Il est donc essentiel de bien préciser que l'écosystème « herbivores – herbe » constitue un ensemble très vertueux que la nature nous offre. Une gestion harmonieuse de cet écosystème aboutit à une multitude d'avantages environnementaux qui bénéficient à l'humanité, sans oublier qu'il nous fournit plusieurs de nos aliments essentiels. Rappelons que de nombreuses tribus nomades sur la planète ne survivent que par la présence permanente de leurs troupeaux de bovins, d'ovins ou de caprins. C'est la recherche d'une production excessive qui a conduit à la création d'un système d'élevage de plus en plus intensif dont les effets délétères sont désormais clairement établis et doivent être dénoncés.

Jean-Pierre Jouany, Directeur de recherche honoraire INRAE

¹ https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F7ee4dd2b-278a-4490-a462-70da75ead88b&cHash=d0f97c0946b2a30777ab2634cf024751

² <https://www.theses.fr/2015CLF22589>

³ <https://4p1000.org/>